

Séparation des terminaisons du chauffe-eau résidentiel au gaz à évacuation forcée directe

La terminaison d'entrée d'air et la terminaison d'échappement doivent être à au moins huit (8) pouces (20,3 cm) de distance. De plus, la terminaison d'échappement ne doit **JAMAIS** être installée sous la terminaison d'entrée d'air, et ce, pour quelque raison que ce soit. La terminaison d'entrée d'air et la terminaison d'échappement doivent se situer sur le même mur extérieur (Même zone de pression atmosphérique).